



Association des maîtres en ski de fond du  
Québec

AVIS DE COURSE

**Sommet AMSF**

- Date:** 27 mars 2010
- Organisateur:** AMSFQ
- Sanctionné par:** Ski de fond Québec
- Lieu:** Station de ski alpin Mont Sainte-Anne, Beaupré
- Responsables:** Directeur : Léon Simard  
Directrice technique : Francine Déry  
Chef de chronométrage : Louis T. Blais
- Jury:** Délégué technique : Francine Déry  
Directeur : Léon Simard
- Admissibilité :** L'évènement est ouvert seulement aux personnes de 16 ans et plus au 31 décembre 2009. Les coureurs doivent détenir une licence de course provinciale ou encore se procurer une licence d'un jour provinciale à 3\$ par jour (payable avant la remise des dossards)
- Départ-arrivée :** Départ au chalet de ski alpin; arrivée à l'édifice des télécabines sur le sommet du mont Sainte-Anne. Chaque skieur pourra faire monter un sac pour vêtements de rechange ou autre au sommet avant le départ de la course.
- Distance :** 6 km
- Dénivellation :** 625 m
- Catégories :** Deux catégories : homme, femme.
- Remise des dossards :** Entre 11h00 et 13h30 le 27 mars au chalet de ski alpin du Mont Sainte-Anne.
- Horaire et format de la course :** Samedi le 27 mars 2010  
Style libre  
Départ de masse à 14h00
- Premiers soins :** Assurés par la patrouille de ski du Mont Sainte-Anne.



Association des maîtres en ski de fond du  
Québec

AVIS DE COURSE

**Sommet AMSF**

**Frais d'inscription** : 45 \$ jusqu'au 24 mars 2010, minuit  
55 \$ sur place le jour de la course

**Inscription** : Seuls deux modes d'inscription sont acceptés :

1. Jusqu'au 24 mars 2010 à minuit, inscription en ligne : visitez <http://eventsonline.ca/events/amsf>
2. Sur place, de 11h00 à 13h30 le 27 mars 2010.

Les frais d'inscription comprennent :

- Stationnement gratuit au chalet de ski alpin du Mont Sainte-Anne;
- Descente via télécabine à la fin du parcours;
- Rafrâichissements après la course au chalet de ski alpin.

**Remise des médailles, bourses et prix** : au chalet de ski alpin à 16 h.

**Parcours** : Le parcours emprunte la piste de ski alpin du Chemin du Roy puis La Familiale. Le parcours sera fermé aux skieurs alpins. Prendre note qu'il n'y a PAS de point de ravitaillement le long du parcours et qu'il est interdit de sortir du parcours.

**Retour au chalet de ski alpin** : La descente (retour) par la télécabine est exigée. Il n'est permis à aucun skieur de fond de descendre la montagne par ses propres moyens.

**Annulation de la course** : Advenant un manque de neige ou des conditions particulières qui pourrait empêcher la tenue de la compétition, l'annulation de la course sera annoncée via le site internet [www.amsfski.com](http://www.amsfski.com). La décision d'annulation sera prise au plus tard le mardi 23 mars 2010. Si le cas survient, les skieurs se verront rembourser leurs frais d'inscription par l'AMSFQ, à l'exception des frais Internet d'*EventsOnline*.

**Bénévoles** : Vous voulez être bénévole? Contactez Francine Déry (f.dery@videotron.ca)

Pour renseignements supplémentaires : [www.amsfski.com](http://www.amsfski.com)

---